

Monsieur Alain VIDALIES
Secrétaire d'Etat en charge
des Transports, de la Mer et de la Pêche

244 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Cabinet du Maire

Saint-Leu-la-Forêt, le 16 mars 2017

N/réf. : MC-16/2017
Lettre AR N° 2C09791867458

Monsieur le Ministre,

Je vous ai régulièrement interpellé sur l'état déplorable et dangereux des routes franciliennes, et plus particulièrement celui de l'A15, A115, et A86 (cf courriers en date du 20 mai 2016, 4 octobre 2016 accompagné d'une pétition revêtant 32 signatures d'élus du 95).

Vous m'avez assuré à travers votre courrier de décembre dernier, que la propreté et l'entretien du réseau routier national demeuraient une préoccupation de vos services en Île-de-France. Or aujourd'hui, le constat est là ; l'état des routes ne fait que s'aggraver et les travaux prévus n'ont jamais vu le jour. Ces infrastructures font partie intégrante de la sécurité des usagers.

Ainsi, vous n'apportez toujours pas de réponses à la problématique soulevée. De nouvelles trombes d'eau ont rendu la circulation extrêmement dangereuse en ce début de mois. Comment l'Etat peut-il accepter que les routes constituent un danger récurrent pour ses usagers, notamment pour les deux-roues, tout en préconisant et en renforçant les règles de sécurité routière ?

Cette contradiction mérite d'être corrigée. J'attends, en effet, que vous assuriez l'entretien des routes dont vous avez la charge et garantissiez la sécurité des citoyens qui les empruntent quelle que soit la météo.

En effet, en tant que Maire, je connais le problème de l'incivilité de certains citoyens. Cela ne m'empêche pas de suppléer à ce phénomène en demandant à des agents municipaux d'assurer le ramassage des débris, encombrants laissés en dehors des périodes de ramassage, et cela, je vous le rappelle, **malgré la baisse drastique des dotations de l'Etat.**

Je ne manquerai pas de saisir les tribunaux compétents afin d'engager votre responsabilité pénale et administrative, pour défection de vos missions tant au niveau du mauvais entretien que des accidents qui en découlent, si des actions ne sont pas rapidement engagées.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.



Le Maire

Sébastien MEURANT

Conseiller départemental du Val-d'Oise



VILLE
IMPÉRIALE